

## Compte rendu de la séance du lundi 03 mai 2021

Convention Adica  
Projet aire de jeux  
Demande de subvention aire de jeux  
PLUI  
Projet éolien

### Questions diverses

### Délibérations du conseil :

Réfection de la rue de Sainte Preuve et de la rue Saint Acquaire. Création de places de stationnement rue des Hauts Vents (DE 2021 016)

Concernant le marché cité en objet, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'autoriser le Maire à signer la convention de prestations avec l'ADICA ;
- De nommer le Maire représentant du pouvoir adjudicateur ;
- D'autoriser le Maire à signer toutes les pièces du marché pour un montant prévisionnel inférieur à 90 000,00 € HT, comme le prévoit l'article L2122.21.1 du code des collectivités territoriales ;
- D'engager une passation du marché selon la procédure adaptée conformément aux articles R2123-1 et L2123-1 du code de la commande publique ;
- Que l'appel public à la concurrence sera formalisé :
  - pour un marché inférieur à 40 000 € HT par :
    - une annonce publiée et affichée en mairie ;
    - un envoi de dossier de consultation (ou une publication du dossier de consultation sur le profil Acheteur de la commune) ;
  - pour un marché supérieur à 40 000 € HT par :
    - une annonce publiée et affichée en mairie ;
    - une publication du dossier de consultation sur le Profil Acheteur de la commune ;
- Que le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre jugée économiquement la plus avantageuse au regard des critères indiqués dans le règlement de consultation.

### Projet aire de jeux :

Après présentation du devis d'un city Park par Renov'Sport d'un montant de 32 976,00 € TTC, le conseil a voté à 10 voix pour et une abstention.

Un deuxième projet sera demandé suivi par sa demande de subvention.

### PLUI :

Après concertation le conseil a ajourné à l'unanimité la décision concernant le Plan Local d'Urbanisme intercommunautaire.

### Projet éolien Valéco:

Le conseil municipal a voté à 4 voix pour, 5 voix contre et 2 abstentions pour le projet éolien Valéco présenté lors de la réunion de conseil du 18 février 2021.

**Questions diverses :**

- L'entreprise Leclerc a pris rendez-vous pour le retrait du poteau dans une propriété d'un habitant de Boncourt.
- Les trois points lumineux sont programmés pour 2022.
- Les travaux rue des grandes coutures doivent être réalisés avant fin juin.
- Demande de mise en place d'un banc au milieu de la Grande Rue.
- Tombe à sécuriser dans le cimetière, enfoncement de dalle.

*Madame le Maire,  
Régine Redmer.*